

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 73 (1928)
Heft: 2

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

LXXIII^e Année

N° 2

Février 1928

La défense française en Haute-Alsace et l'occupation du Porrentruy en 1915-1916.

Diverses études parues dans des revues spéciales et dans les journaux ont déjà fait ressortir toute l'importance et toute l'efficacité de la protection qu'a été pour notre territoire la mobilisation de l'armée suisse en 1914. La déclaration de neutralité du gouvernement fédéral a atteint très rapidement tous ses effets grâce à l'occupation de la frontière et à la concentration des grandes unités d'armée sur les régions du pays qui pouvaient être entamées par un reflux brusque ou concerté des troupes belligérantes.

Il n'est point indifférent de démontrer également à l'aide de documents irréfutables que cette action protectrice de l'armée suisse a continué à être utile et nécessaire dans les périodes successives de la guerre, en particulier après la stabilisation du front franco-allemand en Haute-Alsace. L'attitude de la Suisse n'a cessé d'être un objet d'attentive observation de la part des services de renseignements des puissances en guerre ; il est hors de doute que toute défaillance dans sa volonté de se défendre elle-même par ses propres moyens aurait été immédiatement exploitée à fond par ceux qui avaient de bonnes raisons de craindre le passage de l'ennemi à travers son territoire ; d'autre part, les commandements des armées appuyées à notre frontière avaient le devoir tout naturel de se préoccuper de la couverture de leurs ailes. Pouvait-on se fier à la neutralité helvétique et à la solidité de son armée ? Telle était la question que devaient se poser continuellement le commandement français comme le commandement